



2^e région la plus créatrice d'emplois

La région Aquitaine se place en deuxième position des régions métropolitaines les plus créatrices d'emploi sur l'année 2014.

L'emploi progresse le plus dans les départements de la Gironde et des Pyrénées Atlantiques grâce notamment aux entreprises du tertiaire qui tirent les effectifs salariés vers le haut.

Seules les entreprises de plus de 250 salariés portent la croissance de l'emploi.

Entre 2009 et 2014, les indicateurs relatifs à l'emploi ont bien progressé : si le nombre d'entreprises et les effectifs progressent, la masse salariale s'envole, principalement sur les très petites entreprises.

CHIFFRES CLÉS

+0,3 %

Évolution annuelle de l'emploi salarié en Aquitaine

0,9%

Evolution annuelle de l'emploi salarié sur les grandes entreprises

Les indicateurs sur l'emploi se portent bien

L'Aquitaine dénombre 96 900 établissements et héberge un total de 812 600 salariés. Ces établissements déclarent une masse salariale de 21,5 milliards d'euros, soit un salaire moyen par tête de 2 213 euros bruts mensuel.

Malgré un discours économique plutôt morose en 2014, l'emploi salarié a toutefois progressé de 0,3% et le nombre d'établissements de 0,2%.

Comparé aux résultats nationaux, l'Aquitaine se positionne parmi les cinq régions qui affichent une évolution positive de l'emploi (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Rhône-Alpes, Ile de France et Pays de Loire).

Sur la période 2009-2014, l'emploi a progressé de 2,2% et la masse salariale a littéralement bondi de près de 13% : augmentation des effectifs, versement de primes, coups de pouce successifs sur le SMIC, heures supplémentaires, heures travaillées sur des périodes atypiques (week-end), allongement des carrières ou encore effet des contrats temporaires, sont autant de pistes pour éclairer cette forte augmentation.

Evolution régionale de l'emploi entre 2013 et 2014

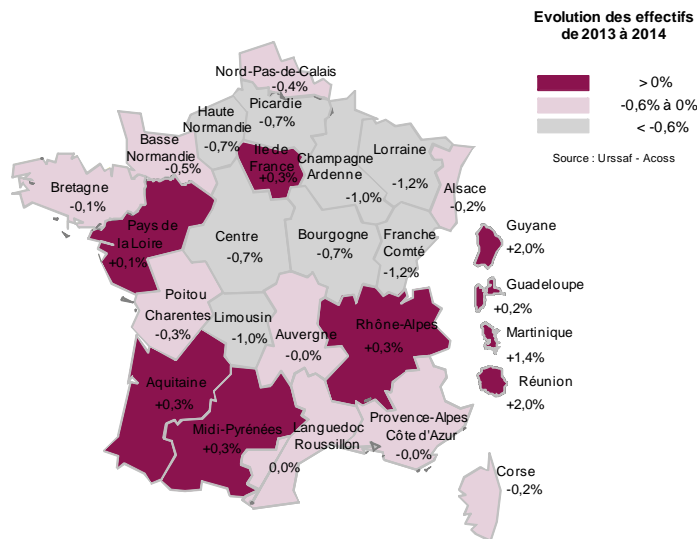


Tableau 1 : évolution de l'emploi et de la masse salariale

	Niveau	Evolution annuelle (en %)					Evolution sur 5 ans 2014/2009 (en %)	
		2010	2011	2012	2013	2014		
Région	Emploi salarié (en milliers)	812,6	0,4	1,2	0,4	-0,1	0,3	2,2
	Nombre d'établissements (en milliers)	96,9	0,7	0,7	0,3	0,0	0,2	1,7
	Masse salariale (en M€)	21 578,6	2,2	3,6	2,7	1,8	1,8	12,7
	SMPT (en €)	2 213	1,8	2,4	2,3	1,9	1,4	10,2
France	Emploi salarié (en millions)	17,8	-0,3	1,1	0,0	-0,6	0,0	0,2
	Nombre d'établissements (en millions)	1,8	0,4	0,6	0,3	-0,1	0,0	1,1
	Masse salariale (en Md€)	527,6	1,9	3,6	2,1	1,2	1,5	10,8
	SMPT (en €)	2 474	2,2	2,5	2,2	1,8	1,5	10,6

SMPT = salaire moyen par tête

Source : Acoos-Urssaf

En 2014, le léger rebond de l'emploi (+0,3%) est à mettre au crédit du tertiaire, l'industrie et la construction perdant encore des emplois.

Le tertiaire comme locomotive

Les emplois perdus dans l'industrie et la construction sont largement compensés par ceux créés dans le commerce et les services. Même si l'emploi croît modestement en 2014 (+ 0,7%), le poids de ce secteur d'activité (3 emplois sur 4) et l'évolution sur les 5 dernières années (+ 4,7%) en font la locomotive de notre économie régionale.

L'emploi est bien orienté dans le commerce, l'hébergement et la restauration, les activités de conseil et d'ingénierie et la recherche et développement, seules les activités immobilières et les transports marquent le pas.

L'intérim dope le tertiaire avec une croissance de l'emploi de 1,9% en 2014

et +5,0% sur les cinq dernières années.

Le recours accru à la main d'oeuvre intérimaire peut être perçu comme un frémissement du marché de l'emploi. Les entreprises attendent des signes tangibles de reprise (comme des carnets de commande davantage garnis) pour recruter.

L'industrie poursuit sa mutation

L'industrie souffre avec un recul de l'emploi de 1,3% cette année et de 3,8% sur les cinq dernières années. Plus de 5000 emplois ont été supprimés depuis 2009 dans ce grand secteur d'activité.

Les industries traditionnelles comme l'habillement, les activités liées au bois et au papier et les industries plastiques sont en grande difficulté avec un recul de l'emploi de plus de 3% entre 2013 et 2014 et de plus de 11% entre 2009 et 2014.

L'agro-alimentaire, poids lourd de notre économie régionale où sont concentrés 20% des emplois industriels, maintient ses effectifs en 2014.

A contrario, certaines activités industrielles connaissent un deuxième souffle : après avoir détruit des emplois sur la période 2009-2013, la métallurgie, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits informatiques créent à nouveau des emplois en 2014.

La construction s'enfonce

Amorcée en 2010, la baisse des effectifs dans la construction s'accélère (-1,7%) en 2014 principalement en raison de l'effondrement du marché de la construction neuve.

Les ménages reportent dans le temps leurs projets de construction en raison des difficultés à accéder à la propriété en secteur diffus.

Les professionnels, eux, pâtissent de l'accumulation de normes qui entraîne des coûts de construction plus élevés (RT2012). La concurrence des entreprises de BTP étrangères aggrave la situation.

Tableau 2 : évolution de l'emploi par secteurs d'activité

	Région					France	
	Effectif 2014	Evolution annuelle 2014 / 2013		Evolution sur 5 ans 2014 / 2009		Evolution 2014 / 2013 2014 / 2009	
Industrie	134 499	-896	-0,7%	-5 296	-3,8%	-1,3%	-7,0%
Industrie Agro alimentaire	26 291	3	0,0%	-546	-2,0%	0,1%	-2,1%
Equipements électriques, électroniques, informatiques	11 786	-6	-0,1%	-324	-2,7%	-1,8%	-10,3%
Fabrication de matériels de transport	17 663	-19	-0,1%	118	0,7%	-2,4%	-6,8%
Autres produits industriels	59 171	-753	-1,3%	-4 737	-7,4%	-1,7%	-10,2%
Industries extractives, énergie, eau	19 588	-122	-0,6%	193	1,0%	0,2%	4,9%
Construction	73 179	-1 235	-1,7%	-4 485	-5,8%	-1,9%	-6,7%
Tertiaire	577 676	4 148	0,7%	26 043	4,7%	0,4%	2,5%
Commerce - Réparation d'automobiles et de motocycles	152 631	850	0,6%	1 481	1,0%	-0,1%	-0,9%
Transports	63 668	-43	-0,1%	621	1,0%	-0,2%	-1,6%
Hébergement et restauration	50 276	451	0,9%	4 998	11,0%	0,4%	7,7%
Information et communication	23 679	104	0,4%	1 072	4,7%	0,3%	1,1%
Activités financières et d'assurance	28 863	187	0,7%	672	2,4%	0,0%	0,9%
Activités immobilières	10 272	-134	-1,3%	-340	-3,2%	-2,1%	-4,7%
Activités scientifiq. et techniq. - soutien et serv. Admin. hors intérim	99 120	967	1,0%	7 103	7,7%	0,7%	4,4%
Santé/action sociale (+adm. Publique/défense/enseignement)	113 318	1 099	1,0%	8 317	7,9%	1,2%	7,0%
Autres activités de service	35 849	667	1,9%	2 119	6,3%	1,2%	3,6%
Total hors intérim	785 354	2 017	0,3%	16 262	2,1%	-0,1%	-0,2%
Intérim	27 281	507	1,9%	1 306	5,0%	2,6%	12,4%
Total	812 635	2 524	0,3%	17 568	2,2%	0,0%	0,2%

Source : Acooss - Urssaf

Création d'emplois : une place sur le podium pour l'Aquitaine

Sur l'année 2014, la région Aquitaine se place en deuxième position des régions métropolitaines parmi les plus créatrices d'emplois, avec une évolution de 0,3%, juste devant la région Ile-de-France.

Midi-Pyrénées monte sur la première marche du podium avec une hausse de l'emploi de 0,35%.

Cette dynamique régionale cache des disparités départementales importantes et des évolutions d'emploi préoccupantes pour les départements de la Dordogne et des Landes.

D'années en années, l'écart entre les départements aquitains se creuse. Les dynamiques économiques se concentrent principalement sur les départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques au détriment des trois autres départements.

La Dordogne et les Landes en difficultés

Le département de la Dordogne est celui qui connaît la situation la plus défavorable sur le marché du travail.

En effet, le chômage avec un taux de 10,9% est le plus élevé de la région.

La chute continue des emplois salariés depuis l'année 2010 est la plus importante en région (-3,8% en 5 ans).

Toutefois en rythme annuel, la perte d'emploi ralentit légèrement sur 2014 en comparaison des deux années précédentes (-0,8% après -1,3% pour 2013 et -1,5% pour 2012).

Cette situation s'inscrit dans un climat morose pour le département. La crise perdure et le secteur de l'intérim le montre avec un recul de 1,7% de ses effectifs sur un an.

Dans ce contexte général, la métallurgie, les produits métalliques ; les produits informatiques, électroniques et optiques ; les activités informatiques financières et d'assurance sont les secteurs qui s'en sortent le mieux.

La construction est un secteur en souffrance avec un recul de 2,5% de ses effectifs sur un an.

Dans les Landes, la dégradation de l'activité économique a affecté l'évolution des effectifs.

L'emploi des industries agro-alimentaires se situe en retrait par rapport à 2013 (-1,8%). L'activité irrégulière et le repli du marché du papier conduisent à la réduction des effectifs salariés (-3,6% sur un an) dans les industries du bois, papier et emballage.

En revanche, pour le secteur de la chimie, la redynamisation de l'activité au travers de la chimie organique, a permis la création de 50 postes sur l'année 2014 (soit +2,9%).

l'emploi salarié de la construction diminue de 2,9% en un an.

Les activités financières et d'assurances, qui occupent 1990 salariés dans les Landes, voient leur effectif croître de 3,3% en 2014.

Quant à l'intérim, le nombre de salariés occupés dans ce secteur diminue de 3,8% en un an.

Le Lot-et-Garonne, des perspectives encourageantes

En Lot-et-Garonne, sur l'année 2014, l'emploi reste stable. C'est le recours à l'intérim qui maintient le niveau. L'emploi intérimaire est en forte hausse, +3,4% en 2014, évolution la plus élevée de la région Aquitaine.

Le secteur industriel, avec une hausse de 0,1% de ses effectifs, offre des perspectives encourageantes mais fragiles en raison des deux années noires précédentes (-1,6% en 2013 et -0,6% en 2012).

Pour le secteur de la construction, les effectifs reculent de 4% sur un an.

Les Pyrénées-Atlantiques 2^e pôle économique de la région

Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'emploi renoue avec la croissance (+0,3% sur un an) et représente 21% de l'emploi régional. Cette hausse est portée principalement par le secteur de l'intérim (+3,2%), le secteur des autres services (+0,6%) et le secteur industriel (+0,2%).

La Gironde moteur essentiel de la croissance de l'emploi

En Gironde, l'emploi salarié poursuit son ascension avec une augmentation de 0,8% en 2014 (+0,6% en 2013), portant ainsi l'évolution sur 5 ans à +5,2%.

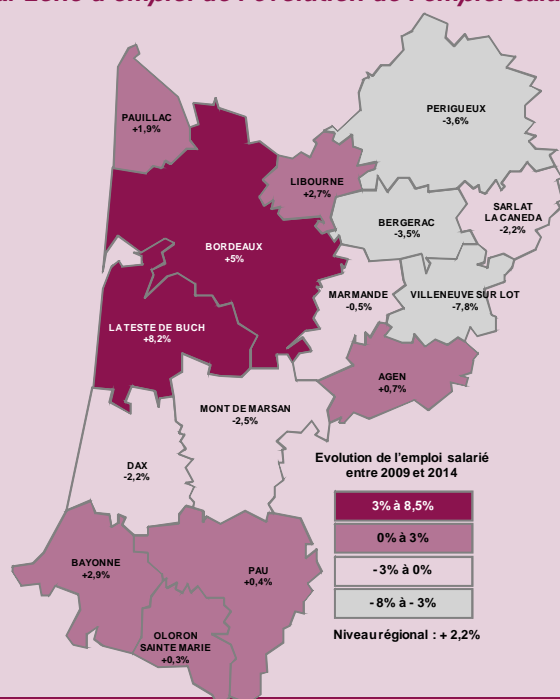
La construction perd 0,8% de son effectif salarié sur un an.

L'emploi dans l'industrie diminue de 0,4% et plus particulièrement sur des activités bien représentées au niveau du département : la fabrication de matériel de transport (-1,7%), la fabrication de machines et équipements (-2,8%), les industries chimiques (-1,4%) et pharmaceutiques (-1%) et le bois et le papier (-2,7%).

	Emploi salarié						
	Niveau	Evolution annuelle (en %)					Evolution sur 5 ans 2014/2009 (en %)
		2014	2010	2011	2012	2013	
Dordogne	79 286	-0,2	-0,1	-1,5	-1,3	-0,8	-3,8
Gironde	414 085	0,7	1,6	1,4	0,6	0,8	5,2
Landes	79 309	-0,2	0,9	-0,4	-0,8	-0,6	-1,2
Lot-et-Garonne	68 728	-0,4	0,9	-1,2	-0,9	0,0	-1,6
Pyrénées-Atlantiques	171 227	0,5	1,3	-0,1	-0,6	0,3	1,3

Source : Acoff - Urssaf

Cartographie par zone d'emploi de l'évolution de l'emploi salarié entre 2009 et 2014



Source : Acoff-Urssaf

Les entreprises de plus de 250 salariés seules pour maintenir la croissance de l'emploi

La croissance de l'emploi de 0,3% entre 2014 et 2013 est entièrement portée par les Grandes Entreprises.

Les entreprises de plus de 250 salariés sont seules pour maintenir la croissance de l'emploi avec une évolution de +0,9% de l'effectif moyen entre 2013 et 2014. Les entreprises de taille plus restreinte résistent avec un effectif moyen constant entre les deux années.

Sur la période quinquennale 2009-2014, les entreprises de 50 à 249 salariés se raccrochent et s'associent aux entreprises de plus de 250 salariés pour expliquer la dynamique de l'emploi de +2,2%. Les Grandes Entreprises (+ de 250 salariés) enregistrent une évolution de +4,3% et les entreprises de 50 à 249 salariés une évolution de +5,5%.

Le salaire mensuel moyen par tête progresse pour toutes les tranches d'effectif. Pour les entreprises de 10 salariés et plus, il évolue d'environ 9%

en 5 ans et pour les entreprises de 1 à 9 salariés sa progression dépasse les 11%.

Une lueur d'espoir pour les TPE

Au cours des 5 dernières années, les entreprises de 1 à 9 salariés enregistrent une chute de l'effectif moyen de 1,5%.

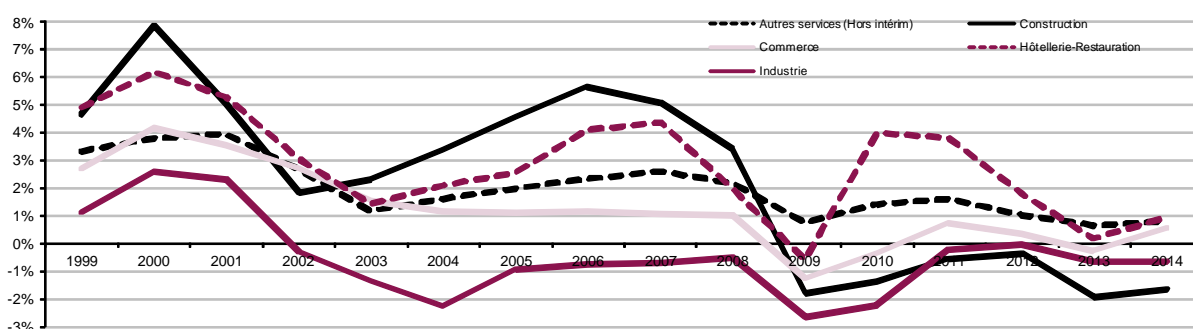
Cette période quinquennale se conclut par une période de stabilité entre 2013 et 2014.

Répartition par tranche de taille d'entreprise

Taille d'entreprise	Etablissements			Effectif Moyen			Salaire moyen mensuel par tête		
	Niveau (en milliers)	Evol. 2014/2013 (%)	Evol. 2014/2009 (%)	Niveau (en milliers)	Evol. 2014/2013 (%)	Evol. 2014/2009 (%)	Niveau (en euros)	Evol. 2014/2013 (%)	Evol. 2014/2009 (%)
1 à 9 salariés	69,9	0,1	1,2	174,7	0,0	-1,5	1 745	1,8	11,6
10 à 49 salariés	12,8	0,1	1,1	182,3	-0,1	-0,1	2 112	1,6	9,6
50 à 249 salariés	4,8	0,9	7,3	148,9	0,0	5,5	2 241	1,4	8,7
plus de 250 salariés	9,3	0,3	3,6	306,8	0,9	4,3	2 525	1,1	9,8

Evolution annuelle de l'emploi au sein des grands secteurs d'activités

Source : Acoff-Urssaf



Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi

étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

L'effectif moyen trimestriel est égal à la demi-somme de l'effectif de fin de trimestre et de l'effectif de fin du trimestre précédent.

L'effectif moyen annuel est égal à la moyenne des effectifs moyens trimestriels de l'année.

Le taux d'évolution en moyenne annuelle est égal à la somme des quatre derniers trimestres divisée par la somme

des quatre trimestres précédents.

Le nombre d'entreprises et d'établissements en moyenne annuelle est égal à la moyenne des dénombrements trimestriels de ces entités. Ceux-ci recensent les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du trimestre.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

N° ISSN : 2109-0297

Directeur de la publication :

Philippe Salièges, Directeur Régional de l'Urssaf Aquitaine

Réalisation / Rédaction :

Céline de Laporterie, Stéphane Lesage, Florence Lioutard, Sabrina Saez

Contact : statistiques.aquitaine@urssaf.fr

Retrouvez StatUR sur www.acoff.fr